ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Francophonie

Question au Gouvernement n° 2206

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Bruno Bourg-Broc.
M. Bruno Bourg-Broc. Monsieur le president, ma question s'adresse a Mme le secretaire d'Etat aupres du ministre des affaires etrangeres, charge de la francophonie.
Lors du sommet de Cotonou de 1995, les chefs d'Etat et de gouvernement avaient decide de doter la francophonie d'une veritable structure et de lui donner une reelle dimension politique. Au mois de decembre 1995, lors de la conference ministerielle de Marrakech, les nouvelles institutions adoptees ont prevu la creation d'un poste de secretaire general de la francophonie. Pouvez-vous nous indiquer, madame le secretaire d'Etat, le role et la place que vous entendez donner au premier secretaire general ? Le nom de Boutros Boutros-Ghali circule deja sur toutes les levres. Qu'en est-il reellement ? Pourriez-vous enfin nous preciser l'enjeu du prochain sommet qui se tiendra au Vietnam en novembre prochain ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)
M. le president. La parole est a M le secretaire d'Etat charge de la francophonie.
Mme Margie Sudre, secretaire d'Etat charge de la francophonie. Monsieur le depute, la francophonie vient de connaitre, comme vous le soulignez, une evolution tres importante.
A Marrakech, il y a quelques semaines, les ministres des Etats et gouvernements membres de la communaute francophone ont adopte la charte de la francophonie, qui consacre l'ambition politique de notre communaute sur la scene internationale.
La cooperation educative, technique et culturelle francophone s'etait depuis un peu plus de vingt-cinq ans developpee et structuree. Desormais, les francophones eprouvent le besoin d'une concertation particuliere sur toutes les questions qui interessent la paix et l'equilibre du monde. Sur le developpement de l'Etat de droit et de la democratie, sur la necessaire solidarite entre les nations, sur le respect de la diversite culturelle dans la nouvelle societe de l'information, les francophones ont un message original et fort a faire passer.
La francophonie deviendra donc bientot un acteur a part entiere de la vie internationale. N'oublions pas que nous representons quarante-neuf pays et plus de 400 millions de personnes.
Le secretaire general de la francophonie, qui sera pour la premiere fois designe par les chefs d'Etat et de gouvernement lors du sommet de Hanoi, au mois de novembre prochain, sera, comme l'a dit le President de la Republique, «la voix, le visage et l'autorite de la francophonie». Il disposera d'une veritable capacite d'initiative en matiere politique. Il lui reviendra egalement d'etre le pilote de la cooperation multilaterale et d'en coordonner tous les acteurs.
Le choix du premier secretaire general sera naturellement decisif. Vous avez evoque, monsieur le president, un nom prestigieux et particulierement marquant de la francophonie. Permettez-moi d'y voir la marque de l'exigence d'excellence qu'auront les chefs d'Etat et de gouvernement au moment du choix. C'est a eux, a eux seuls, que ce choix appartiendra le moment venu.
Je souhaite terminer sur les enjeux du sommet de Hanoi. Vous le savez, la France n'est pas assez presente en Asie du Sud-Est et le President de la Republique a fait de ce continent une priorite de notre diplomatie. A cet egard, nous devons utiliser tous nos atouts. Notre culture et notre langue sont des avantages que nous devons savoir mieux exploiter. L'organisation a Hanoi du VIIe sommet de la francophonie est pour la France l'occasion de developper encore davantage ses liens culturels, economiques et politiques avec le Vietnam, au moment ou

ce pays amorce avec succes son decollage economique. Simultanement, la tenue pour le premiere fois en Asie du Sud-Est d'un sommet francophone illustrera la dimension universelle de notre langue. Il nous appartient, a nous autres Francais, dans cette conjoncture eminemment favorable et enthousiasmante, de n'etre pas les moins ardents des militants francophones. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)
M. Jean-Claude Lefort. Et que devient Boutros Boutros-Ghali ?

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Bruno Bourg-Broc.
M. Bruno Bourg-Broc. Monsieur le president, ma question s'adresse a Mme le secretaire d'Etat aupres du ministre des affaires etrangeres, charge de la francophonie.
Lors du sommet de Cotonou de 1995, les chefs d'Etat et de gouvernement avaient decide de doter la francophonie d'une veritable structure et de lui donner une reelle dimension politique. Au mois de decembre 1995, lors de la conference ministerielle de Marrakech, les nouvelles institutions adoptees ont prevu la creation d'un poste de secretaire general de la francophonie. Pouvez-vous nous indiquer, madame le secretaire d'Etat, le role et la place que vous entendez donner au premier secretaire general ? Le nom de Boutros Boutros-Ghali circule deja sur toutes les levres. Qu'en est-il reellement ? Pourriez-vous enfin nous preciser l'enjeu du prochain sommet qui se tiendra au Vietnam en novembre prochain ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)
M. le president. La parole est a M le secretaire d'Etat charge de la francophonie.
Mme Margie Sudre, secretaire d'Etat charge de la francophonie. Monsieur le depute, la francophonie vient de connaitre, comme vous le soulignez, une evolution tres importante.
A Marrakech, il y a quelques semaines, les ministres des Etats et gouvernements membres de la communaute francophone ont adopte la charte de la francophonie, qui consacre l'ambition politique de notre communaute sur la scene internationale.
La cooperation educative, technique et culturelle francophone s'etait depuis un peu plus de vingt-cinq ans developpee et structuree. Desormais, les francophones eprouvent le besoin d'une concertation particuliere sur toutes les questions qui interessent la paix et l'equilibre du monde. Sur le developpement de l'Etat de droit et de la democratie, sur la necessaire solidarite entre les nations, sur le respect de la diversite culturelle dans la nouvelle societe de l'information, les francophones ont un message original et fort a faire passer.
La francophonie deviendra donc bientot un acteur a part entiere de la vie internationale. N'oublions pas que nous representons quarante-neuf pays et plus de 400 millions de personnes.
Le secretaire general de la francophonie, qui sera pour la premiere fois designe par les chefs d'Etat et de gouvernement lors du sommet de Hanoi, au mois de novembre prochain, sera, comme l'a dit le President de la Republique, «la voix, le visage et l'autorite de la francophonie». Il disposera d'une veritable capacite d'initiative en matiere politique. Il lui reviendra egalement d'etre le pilote de la cooperation multilaterale et d'en coordonner tous les acteurs.
Le choix du premier secretaire general sera naturellement decisif. Vous avez evoque, monsieur le president, un nom prestigieux et particulierement marquant de la francophonie. Permettez-moi d'y voir la marque de l'exigence d'excellence qu'auront les chefs d'Etat et de gouvernement au moment du choix. C'est a eux, a eux seuls, que ce choix appartiendra le moment venu.
Je souhaite terminer sur les enjeux du sommet de Hanoi. Vous le savez, la France n'est pas assez presente en Asie du Sud-Est et le President de la Republique a fait de ce continent une priorite de notre diplomatie. A cet egard, nous devons utiliser tous nos atouts. Notre culture et notre langue sont des avantages que nous devons savoir mieux exploiter. L'organisation a Hanoi du VIIe sommet de la francophonie est pour la France l'occasion de developper encore davantage ses liens culturels, economiques et politiques avec le Vietnam, au moment ou ce pays amorce avec succes son decollage economique. Simultanement, la tenue pour le premiere fois en Asie du Sud-Est d'un sommet francophone illustrera la dimension universelle de notre langue. Il nous appartient, a nous autres Francais, dans cette conjoncture eminemment favorable et enthousiasmante, de n'etre pas les moins ardents des militants francophones. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. Jean-Claude Lefort. Et que devient Boutros Boutros-Ghali ?

Données clés

Auteur : M. Bourg-Broc Bruno
Circonscription : - RPR
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2206
Rubrique : Politique exterieure
Ministère interrogé : francophonie
Ministère attributaire : francophonie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 février 1997, page 820
Réponse publiée le : 6 février 1997, page 820
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 février 1997